

# QU'EN EST-IL DU PROJET DE LOI C-65?

## PROJET DE LOI C-65 : LOI FÉDÉRALE CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE

Le projet de loi C-65 modifie les dispositions en matière de violence et de harcèlement du Code canadien du travail. Il vise à protéger les employés à l'encontre du harcèlement et de la violence qu'ils pourraient subir dans les lieux de travail assujettis aux lois fédérales, y compris ceux du secteur privé sous réglementation fédérale, de la fonction publique fédérale et des services parlementaires.

### LA NOUVELLE LÉGISLATION EXIGE DES EMPLOYEURS QU'ILS :



Élaborent une politique sur la violence dans le lieu de travail



Rendent obligatoire une formation sur la prévention de la violence et du harcèlement



Nomment un enquêteur indépendant pour enquêter sur les incidents de violence ou de harcèlement au travail

# VIOLENCE CONJUGALE AU TRAVAIL

## LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET LES AGRESSEURS RAPPORTENT DES IMPACTS NÉGATIFS SUR :



L'assiduité  
au travail



La concentration  
au travail



Le rendement  
au travail



Le 1/3 des travailleurs canadiens ont été victimes de violence conjugale au cours de leur vie



Dans 54 % des cas, la violence conjugale s'est poursuivie au travail ou près de celui-ci



26% des agresseurs ont perdu un emploi en raison directe ou indirecte de la violence conjugale



8% des victimes ont perdu un emploi en raison directe ou indirecte de la violence conjugale

# LE PROJET

## RÉPONDRE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE PAR LA COLLABORATION

Le projet a pour objectif de créer des outils et des ressources qui pourront être utilisés par les employeurs et les syndicats pour remédier efficacement aux impacts de la violence conjugale au travail et améliorer la santé et la sécurité de tous les travailleurs

# LES OUTILS



## Liste de contrôle de l'état de préparation organisationnelle

Cet outil aidera les entreprises à déterminer leur niveau actuel de préparation organisationnelle à soutenir les travailleurs et travailleuses touchés par la violence conjugale. Il couvre huit domaines organisationnels clés (culture organisationnelle, soutien de la haute direction, politiques en milieu de travail et conventions collectives, santé et sécurité au travail, éducation et formation, information et sensibilisation, programmes d'aide aux employés (PAE)/ressources en milieu de travail, soutien en cas de violence conjugale et par les organismes communautaires).

## VOICI LES OUTILS QUI SERONT DISPONIBLES SUR UN SITE WEB CENTRALISÉ :



### Outil préliminaire de dépistage des risques

Cet outil aidera à évaluer le niveau de risque que peuvent courir un travailleur victime de violence conjugale et ses collègues afin de guider la prise de décisions à l'égard de la situation.



### Politiques pour les survivants et les agresseurs

Un concepteur de politiques personnalisables qui permet de générer des ébauches de politiques pouvant ensuite être adaptées par les employeurs et les syndicats afin de soutenir les travailleurs victimes de violence conjugale, de rehausser la sécurité et d'assurer la conformité aux nouveaux règlements.

# PROGRAMMES DE FORMATION

## LE PROJET CRÉERA TROIS IMPORTANTS PROGRAMMES DE FORMATION POUR LES TRAVAILLEURS ET EMPLOYEURS SOUS RÉGLEMENTATION FÉDÉRALE :

1

HEURE

### Suite fondamentale

Permet d'aider tous les travailleurs du secteur fédéral à comprendre que la violence conjugale constitue un problème au travail et à reconnaître les signaux d'avertissement.

3

HEURES

### Suite de l'intervenant

Destinée aux superviseurs, aux professionnels des RH et aux personnes susceptibles de recevoir de l'information dévoilant une situation de violence conjugale. Cette formation outillera les participants pour entamer des conversations avec les employés qui sont victimes de violence conjugale ou qui sont les agresseurs, et de les aiguiller vers les bonnes ressources.

7

HEURES

### Séminaires de formation

Une journée complète de formation en ligne animée en direct par des leaders au travail et des personnes responsables d'élaborer une réponse organisationnelle à l'égard de la violence conjugale au travail. Les participants découvriront les complexités de la violence conjugale, examineront l'éventail d'intervention au travail qui s'offre à eux et établiront des liens avec des soutiens communautaires. Ils auront également accès à une boîte à outils complète sur la violence conjugale.

FINANCÉ PAR



Employment and  
Social Development Canada

Emploi et  
Développement social Canada

Canada